

ASSOCIATION SMART BUILDING ALLIANCE FOR SMART CITIES
21 Chemin des Esses 69370 ST DIDIER AU MONT D'OR
Association publiée au Journal Officiel

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt et un,
le 15 décembre,
en visioconférence TEAMS

Le Conseil d'administration est présidé par Monsieur Emmanuel FRANCOIS, Président de l'association.

Philippe Metzenthin est le secrétaire de séance.

Les administrateurs présents ou représentés possèdent ensemble 31 voix sur un total de 40 voix.

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que le Conseil d'administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du CR du Conseil d'Administration du 21 octobre 2021,
- Validation des nouvelles adhésions,
- Grandes orientations 2022,
- Validation du Budget 2022 (vote)
- Mouvement au Bureau et élection d'un nouveau membre au Bureau (vote)
- Information administrateurs (vote)

Le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Le Conseil d'administration décide de valider le compte rendu du Conseil d'Administration du 21 octobre 2021.

Cette résolution est soumise aux voix, 31 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenue.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

Le Conseil d'administration décide de valider les nouvelles adhésions.

Cette résolution est soumise aux voix, 31 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenue.

Cette résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

Le Conseil d'administration décide de valider le budget 2022 tel que présenté avec un total des recettes de 798 000 euros et un total des dépenses de 798 000 euros.

Cette résolution est soumise aux voix, 16 voix ayant voté pour, 2 voix ayant voté contre, 13 voix s'étant abstenues.

Cette résolution est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir pris acte de la démission d'Ella Etienne Denoy de son poste de Vice-présidente Smart City, le Bureau propose au Conseil d'Administration la ré organisation suivante qui sera effective au 1^{er} janvier 2022 :

- Valentine de Lajarte, actuelle Trésorière, prend le poste de Vice-Présidente Smart City
- Philippe Metzenthin, actuel Secrétaire Général Adjoint, prend le poste de Trésorier pour l'exercice 2022.

Le Conseil d'administration décide de valider cette ré organisation.

Cette résolution est soumise aux voix, 28 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 3 voix s'étant abstenues.

Cette résolution est adoptée.

CINQUIEME RESOLUTION

Après avoir pris acte de la ré organisation précédemment présentée, le Conseil d'administration décide d'élire David Desablance, en qualité de Secrétaire Général adjoint du bureau à compter du 1^{er} janvier 2022 et pour la durée restante du mandat en cours, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est soumise aux voix, 26 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 5 voix s'étant abstenues.

Cette résolution est adoptée.

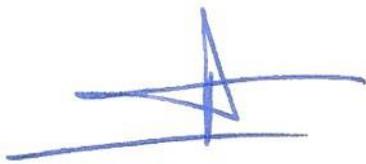
SIXIEME RESOLUTION

Le Conseil d'administration valide la participation, en tant qu'invité, de Laurent Didier et Olivier Barge aux prochains Conseil d'Administration afin de palier au départ de deux administrateurs du même collège et conformément à l'ordre des résultats de l'élection d'avril 2020. Leur intégration en qualité d'administrateurs sera soumise au vote de la prochaine Assemblée Générale.

Cette résolution est soumise aux voix, 29 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 2 voix s'étant abstenues.

Cette résolution est adoptée.

Emmanuel François



Philippe Metzenthin